

La fin de vie : un humanisme commun à transmettre

Quand une société choisit des valeurs qui nous rassemblent et nous élèvent, elle fait une belle avancée. Ce fut le cas par l'adoption de la loi sur les soins palliatifs ce 12 mai 2026. Le consensus est clair : la société reconnaît les valeurs portées par les soignants qui accompagnent nos proches en fin de vie de telle sorte qu'ils ne souffrent pas et soient entourés de vraies relations. Lutter contre leur douleur, ne pas les abandonner, respecter leur dignité, les considérer comme des membres à part entière de notre communauté humaine, sont des valeurs qui témoignent d'un bel humanisme !

En votant à une large majorité pour ces soins qui posent un juste regard sur la personne vulnérable, les parlementaires ont reconnu et choisi cet authentique humanisme vécu par tant de soignants. « Ici, on meurt en paix », disait un cadre infirmier.

Quel contraste avec la fracture suscitée par la loi sur « l'aide à mourir » ! Les Sénateurs la refusent une seconde fois ; les Députés y sont favorables, mais à une faible majorité. Un sondage détaillé (Fondapol, Janvier 2026) montre que 51% des Français y sont défavorables. Si nous sommes cruellement divisés sur « l'aide à mourir », c'est parce que derrière cette expression se cache l'euthanasie, c'est-à-dire l'acte de donner la mort, qui n'est pas un soin.

Est-il juste de faire peser sur les plus vulnérables cet insupportable clivage : préserver la relation de confiance entre soignant et patient ou la travestir en l'investissant d'une terrifiante question : le moment n'est-il pas venu de choisir l'euthanasie ? Ce clivage ouvre une voie sans valeurs. Il est contraire à ce qu'attendent les personnes en grande vulnérabilité. Face à l'angoisse de perdre de plus en plus leur autonomie et de s'approcher de leur fin de vie, les soignants entendent leur désir d'être aidées et accompagnées jusqu'au bout.

On ne raye pas d'un trait de plume ce qu'Hippocrate, médecin et philosophe grec de l'Antiquité, a discerné. Nous y avons reconnu une telle sagesse que nous l'avons gardé comme un serment pleinement approprié pour nos médecins : « Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément. » Les trois aspects sont indissociables. Ils résonnent comme un appel à nos consciences morales. Prendre du temps pour l'entendre est nécessaire afin que mûrisse le discernement qui emportera un consensus sur des valeurs partagées, ce qui apaisera tout le monde.

Quand les consciences sont troublées, les croyants savent que Dieu révèle ce qui est pourtant évident à la raison : « Tu ne tueras pas », lit-on dans la Bible. L'euthanasie enfreint gravement la loi de Dieu, dont l'objectif premier est que les êtres humains vivent ensemble en paix. Mais sans la Bible, l'intelligence humaine et l'expérience discernent que l'art de la médecine qui relie lutte contre la souffrance, refus de l'acharnement thérapeutique et interdiction de provoquer la mort, est un magnifique humanisme à transmettre. Celui-ci inspire des soins prodigués dans des institutions de santé, parfois d'inspiration chrétienne. Leur conscience collective doit être respectée !

Un tel humanisme pousse à chercher des techniques toujours plus efficaces pour lutter contre la douleur. Là est le progrès que reconnaissent les humanistes, qu'ils croient au ciel ou non. Les Écossais et les Anglais ont refusé l'euthanasie. Les Canadiens ont fait marche arrière en restreignant de façon drastique les possibilités d'y recourir. Puisse ce progrès être notre boussole pour la vérité du soin !

Ce texte a été rédigé et signé conjointement avec tous les évêques de la Province de Rennes :

*Raymond Centène (Vannes),
Emmanuel Delmas, (Angers),
Laurent Dognin (Quimper),
Renauld de Dinechin (Luçon),
Matthieu Dupont (Laval),
Denis Moutel (Saint-Brieuc),
Laurent Percerou (Nantes),
Jean-Pierre Vuillemin (Le Mans),
Jean Bondu (évêque auxiliaire de Rennes).*

Tribune publiée dans le journal "Ouest France", samedi 30 mai 2026